



Formation de perfectionnement



Développement des compétences



En présentiel

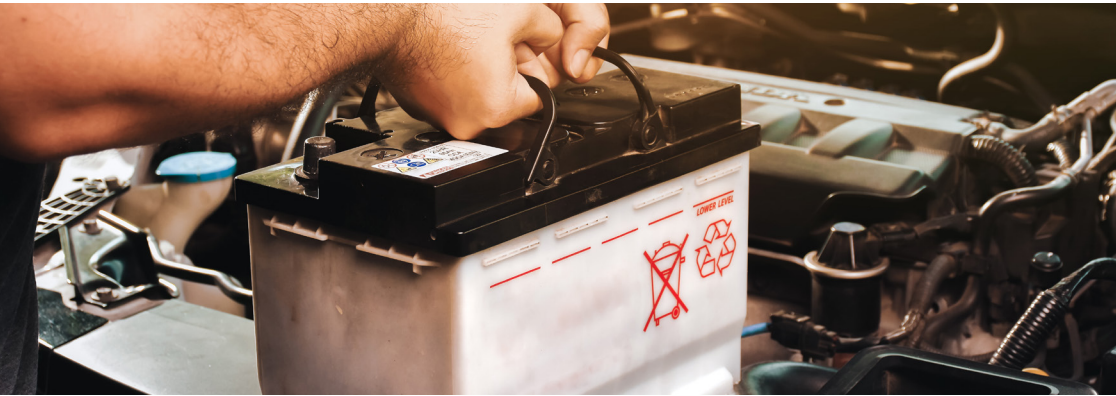


Financement possible, nous consulter\*



## RECYCLAGE B2TL HABILITATION ÉLECTRIQUE TST BT

Cette formation vous permettra de réaliser des travaux sous tension sur des batteries ou packs batteries.



### PRÉREQUIS :

- Avoir au moins 18 ans ;
- Pour les opérations de pose et de dépose de packs batteries : une expérience professionnelle d'au moins six mois dans l'activité de la maintenance ou de la réparation ou de la fin de vie du véhicule ou de l'engin ;
- Pour les opérations de dépannage sur les packs batteries : une expérience professionnelle d'au moins six mois dans le domaine des travaux électriques hors tension ;
- Avoir été formé et habilité pour des opérations des domaines telles que les opérations hors tension selon les prescriptions de la norme NF C 18 550 ;
- Être en possession d'une habilitation B2TL.



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Rappel des méthodes et des procédures pour réaliser des travaux sous tension sur des batteries ou packs batteries de véhicules ou engins mobiles à motorisation thermique, électrique ou hybride (tension supérieure à 60V courant continu ou capacité > 275Ah).

### Les de votre CMA

Nos experts formations vous accompagnent dans :

- La définition de vos besoins ;
- L'établissement de votre parcours formation ;
- L'étude des modalités de prise en charge.

Nos formations sont adaptées aux particularités des TPE et PME :

- Accessibles quel que soit votre niveau ;
- Cas concrets et mises en situation ;
- Directement opérationnelles en entreprises.



### TARIF

**65 €\* /heure stagiaire**

Prise en charge par l'OPCO Mobilités sous conditions

\*Tarif HT



### DURÉE

**14 h (2 jours)**



### EFFECTIFS

**4 personnes maximum par session**



### PUBLIC

**Salariés du secteur automobile**



Chambres  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**



## POUR QUELS MÉTIERS :

Techniciens experts.



## PROGRAMME

### Contenus de la formation :

- Vérification des prérequis (exercices théoriques et pratiques) ;
- Rappel de la norme NF C18-550 et exigences de l'article 8 ;
- Rappel sur les Travaux sous tension dans le domaine de la basse tension (TST BT) sur installations électrique (Norme NF C18-505-1) ;
- Retour sur les expériences vécues au cours des interventions sous tension ;
- Les évolutions (techniques, réglementaires...) ;
- Test d'évaluation théorique et débriefing, ainsi que remise des cartons d'habilitation.

### Applications pratiques :

- Travaux pratiques (déconnexion, nettoyage, connexion d'éléments ou pack batterie) et clôture du travail ;
- Test d'évaluation pratique : changement d'un élément de batterie (avec gestion d'interruption de travail ou contrainte).



## DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS :

Sur inscription toute l'année, jusqu'à 1 semaine avant le début de la formation, après entretien préalable.

**Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute demande spécifique, notre référent handicap est à votre disposition.**



## DATES ET LIEUX :



Pour plus d'informations sur nos formations scannez le QR Code



## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

### Techniques d'animation

Formation en présentiel.

Méthodes pédagogiques variées axées sur la mise en application de cas concrets avec des apports théoriques et des apports pratiques.

### Ressources

Des plateaux techniques dédiés à la pratique professionnelle et équipés spécifiquement pour chaque métier.

### Outils supports

Equipements numériques (ordinateurs portables, tableaux interactifs) ;

Supports numériques et papiers.



## SUIVI ET ÉVALUATION

Les acquis seront mesurés en entrée et en fin de formation.

Une attestation de formation sera fournie au regard des acquis.



## FORMATEUR(TRICE)

La formation est encadrée par une équipe de formateurs professionnels spécialisés dans les domaines de la maintenance automobile.



CONTACTEZ-NOUS !

[WWW.ARTISANAT.FR](http://WWW.ARTISANAT.FR)



1<sup>ER</sup> RÉSEAU DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'ARTISANAT



**Chambres**  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

Fév. 2024 / ©CMA

